

## Productions horticoles

La production horticole recouvre les secteurs des productions florales, légumières et fruitières ainsi que les pépinières. Les titulaires du bac pro horticole peuvent devenir maraîcher-ère pour produire des légumes, ou horticulteur-trice pour produire des fleurs et des plantes en pot.

Les élèves apprennent à maîtriser toutes les étapes du travail, de la préparation du sol pour le repiquage de jeunes plants ou pour les semis jusqu'au conditionnement des produits en vue de leur commercialisation. Il-elle veille au bon développement de la culture et apporte soins et traitements appropriés (bouturage, greffage, irrigation, fertilisation, etc.). Tout au long de sa croissance, le plant aura été surveillé et son état contrôlé pour y reconnaître, le cas échéant, les symptômes de maladies ou attaques de ravageurs. Les titulaires de ce bac pro savent utiliser et entretenir les équipements et les matériels (tracteurs, matériels d'irrigation ou de pulvérisation, etc.) et effectuer des réparations simples sur ces équipements et les bâtiments. Enfin, ils-elles participent à la récolte en respectant les critères de calibres et de qualité.

### Débouchés

Les diplômés-es exercent leur activité comme salariés-es hautement qualifiés-es dans des exploitations ou des entreprises horticoles, des services de collectivités territoriales spécialisés en pépinières, en productions florales, légumières, fruitières ou encore en plantes médicinales, aromatiques ou à parfum. Après quelques années d'expérience professionnelle, ils-elles peuvent occuper un poste de chef-fe d'équipe, chef-fe de culture, voire de responsable technique d'unité de production ou de transformation et peuvent même envisager de créer leur propre entreprise. Une évolution est également possible vers les métiers du commerce horticole.

### Métiers accessibles :

- chef-fe de cultures légumières
- horticulteur-trice
- maraîcher-ère

### Accès à la formation

**En 3 ans. Admission de droit en 2<sup>de</sup> pro :** après la classe de 3<sup>e</sup>

**En 2 ans. Admission conditionnelle en 1<sup>er</sup> pro :** après un CAPA Productions horticoles ; BPA Travaux des productions horticoles.

**Qualités requises :** bonne communication, goût du travail en équipe, sens des responsabilités, autonomie et capacité d'adaptation

### Statistiques

En N-C, en 2015 : aucune demande en 1<sup>er</sup> voeu

### Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
<b>Enseignements généraux</b>	
<b>Module 1</b> Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 1h30 1h30
<b>Module 2 : Langue vivante</b>	1h45
<b>Module 3</b> Education physique et sportive	2h
<b>Module 4</b> Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 30mn 2h 1h15
<b>Enseignements professionnels liés à la spécialité</b>	
Sciences économiques, sociales et de gestion	2h45
Sciences et techniques des équipements/ agroéquipements	1h15
Agronomie	45mn
Sciences et techniques horticoles	5h15
Sciences et techniques professionnelles	1h
<b>Enseignements à l'initiative de l'établissement</b>	<b>2h</b>
Activités pluridisciplinaires	2h
<b>Total horaires hebdomadaires</b>	<b>30h</b>

\* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

### Enseignements professionnels

- **L'activité horticole et son environnement :** connaître et identifier le secteur horticole, ses acteurs et le fonctionnement d'une entreprise horticole.

- **Choix techniques** : comparaison de deux agrosystèmes horticoles, fonctionnement du végétal cultivé en lien avec son milieu, physiologie végétale, raisonnement de choix techniques.
- **Choix des végétaux et produits horticoles** : identification et connaissance des végétaux, classification selon des choix techniques ou commerciaux.
- **Conduite de la production** : les exigences du marché, de l'environnement et de la santé humaine. Evaluation et comparaison de différents processus de productions.
- **Matériel et équipements horticoles** : connaissance en hydraulique, en électricité, en automatismes, etc. permettant d'assurer les réglages, la maintenance et de faire un choix raisonné dans l'utilisation de ces matériels et équipements.
- **Conduite de chantier** : gestion et conduite d'un chantier. Evaluation et proposition d'amélioration.
- **Gestion de production** : collecte et analyses de données économiques, outils de comptabilité et de gestion, notions juridiques et fiscales, gestion des ressources humaines.
- **Module d'adaptation professionnelle** permettant aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mettant en lien différentes disciplines.

## Stages

22 semaines de  **périodes de formation en milieu professionnel**  réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

## Examen

### Domaine professionnel :

- **Choix techniques, coeff. 2** : choix techniques liés à la conduite d'un processus de production horticole
- **Formation en milieu professionnel, coeff. 3** : (dont rapport de stage et soutenance devant un jury) analyse de l'activité horticole dans son environnement socio-professionnel et communication en situation professionnelle
- **Pratique professionnelle, coeff. 5** :
  - conduite d'un chantier de production dans le respect de l'environnement et des règles d'hygiène et de sécurité
  - mettre en œuvre les équipements horticoles
  - choisir les végétaux et produits horticoles cultivés
  - conduite d'un processus de production horticole durable en suivant le cahier des charges ou les consignes
  - utiliser des outils de gestion
  - s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

### Domaine général :

- Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde, coeff. 4

- Langue et culture étrangères, coeff. 1
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi, coeff. 1
- Culture scientifique et technologique, coeff. 4

**Epreuve facultative** (seuls comptent les points au dessus de 10)

*Remarque : en fin de 1<sup>ère</sup> Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Travaux horticoles (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-nes et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.*

## Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
  - Production horticole
  - Technico-commercial, champ professionnel : jardins et végétaux d'ornement
- **Certificat de spécialisation**, par exemple :
  - plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel (hors académie)

## Où se former en N-C ?

- **En lycée privé :**
  - LP agricole Do Neva (Houailou)

## en savoir +

- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens)
- [www.monstageenligne.fr](http://www.monstageenligne.fr)
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

### **Consultez les documents\* de l'ONISEP :**

- Guides régionaux « Après la 3<sup>e</sup> », « Après le bac pro »
- Parcours « Les métiers de l'agriculture et de la forêt »
- Zoom sur « Les métiers du paysage »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro » ; « Les BTSA-BTS »
- Fiches métiers

\* les documents régionaux sont en ligne sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens).

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

**N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.**